

Coup de Jarnac Fiscal sur l'automobile

Alors que le marché automobile s'effondre – 19,20% en novembre et chute de 14% prévue pour l'ensemble de l'année 2012, le Gouvernement de Jean Marc Ayrault n'a rien trouvé de mieux que de limiter en toute discrétion le barème kilométrique des frais réels à 7 CV, au lieu des 13 CV acceptés jusqu'à maintenant.

Accepté sans aucun doute sous la pression et avec le concours des écolo ou plutôt déconologistes de tout poil qui polluent et entravent actuellement l'essor économique et industriel de notre pays, cette mesure entraîne aussi un grave préjudice financier pour tous ceux qui sont dans l'obligation d'opter pour la déclaration de leur frais réels de déplacement: salariés, commerciaux ou professions libérales qui parcourent 50 à 100 000 Kilomètres par an pour leur activité professionnelle.

Car il s'agit bel et bien d'un impôt sur une dépense et non pas sur un gain: un moyen, s'ajoutant à tant d'autres, de pressurer l'automobiliste à travers son indispensable outil de travail.

Francis RONGIER, Président du Mouvement pour un Permis sans Points, qui milite depuis 1974 – 38 ans ! pour la défense des automobilistes, en particulier ceux dont le permis de conduire est indissociable de leur activité, va interpeller les Sénateurs pour les inciter à combattre cet amendement qui doit être prochainement soumis à leur censure.

Il appelle tous ceux qui sont concernés par ce Coup de Jarnac Fiscal à consulter le site du Mouvement Pour un Permis sans Points et à nous faire part des incidences afin de nous appuyer dans ce combat.

Pour en savoir plus

WWW.permis-sans-points.fr